

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 27 du 19 Octobre 2005 - 4 pages

Grandes Cultures

COLZA : Stade 2 à 8 feuilles

Grosses altises

Le **vol** semble arriver à son **terme**, les captures se raréfient ; leur cumul s'établit à **327 individus**.

*Les **traitements** sont **réalisés**, et il est maintenant trop tard pour intervenir. Pour les parcelles à levée partielle et irrégulière n'ayant pas reçu de protection, celle-ci ne semble pas indispensable étant donnée la faiblesse des captures au delà du 10 Octobre (19).*

Un point définitif sera néanmoins fait la semaine prochaine.

Pucerons verts (*Myzus persicae*)

Les captures d'ailés à la tour à succion restent faibles, a contrario leur présence au champ est bien réelle, même si elle est irrégulière.

*Un **point définitif** devra être réalisé **à la parcelle** au niveau de ce ravageur, dès le retour du beau temps (**début de semaine prochaine**).*

*Une **intervention** sera nécessaire avec un **aphicide spécifique** si vous atteignez le seuil de **20 % de pieds atteints**.*

Phoma

La situation n'a pas évolué ; si les épisodes pluvieux annoncés se confirment, une progression de la maturation est probable, voir prochain bulletin.

Information réglementaire

Le triazamate, substance active aphicide n'a pas été inscrite au niveau européen (Annexe 1).

Pour les produits phytosanitaires concernés (Aztec, Doctus), les dates limites de commercialisation et d'utilisation sont respectivement le 4 janvier 2006 et le 4 juillet 2006. Au delà de cette dernière date, ces produits seront des P.P.N.U. (produits phytosanitaires non utilisables).

CEREALES

Pucerons

Le vol d'intensité assez forte se poursuit. Les conditions climatiques récentes (températures élevées...) ont été très favorables à ces ravageurs fréquemment observés sur repousses.

Surveiller les parcelles dès la levée.

MAÏS

Sondages larvaires

Les 223 parcelles prospectées se répartissent ainsi : 83 en Charente-Maritime, 43 en Charente, 26 en Deux-Sèvres et 71 en Vienne.

Comme les années précédentes, les sondages ont été effectués en parcelles non traitées, sauf en Charente-Maritime où la moitié de l'effectif environ était protégé contre la sésamie.

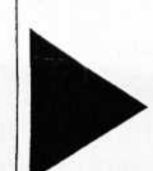
Effectuée en collaboration avec les partenaires habituels (FREDON, FDGDON, Chambres d'Agriculture et partiellement Coopératives et Négociants), la cartographie basée sur des **moyennes cantonales** permet de dégager des **tendances** sans prendre en compte des cas très particuliers (semis très tardifs, parcelles isolées...).

Sésamie

- **En Charente-Maritime**, les valeurs observées sont caractéristiques d'une année à **assez forte attaque** avec 40 % de parcelles ayant plus de 0,5 larve/plante (seule 2004 présentait des valeurs sensiblement plus élevées).

Dans les secteurs habituels (Sud et Ouest), les moyennes cantonales sont le plus souvent supérieures à 0,5 parfois à 1. Dans la partie Nord du département, en limite de la Vendée et des Deux-Sèvres, les valeurs sont moins élevées.





CEREALES

Pucerons
A surveiller dès la levée

MAÏS

Pyrale-sésamie
Bilan des sondages larvaires

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470



- **En Charente** : les résultats confirment ceux de 2004, les niveaux d'attaque sont **assez importants** :
- toutes les moyennes cantonales dépassent 0,2 ;
- 90 % des parcelles sont aussi au delà de cette valeur.

Cette année, la sésamie semble répartie de façon plus homogène au niveau de ce département.

- **En Vienne** : les notations confirment la «remontée» de la sésamie vers le Nord de la région (ce ravageur est d'ailleurs également signalé en Indre et Loire, dans le secteur proche de la Vienne et de l'Indre).

3 parcelles sur 10 sont totalement indemnes mais 1 sur 10 est assez fortement attaquée (plus de 0,5 larve). La **majorité** des parcelles est atteinte avec une **faible intensité**.

- **En Deux-Sèvres** : les infestations relevées sont en léger retrait dans le secteur prospecté (Sud).

Dans les secteurs à forte présence de sésamie, les dégâts typiques de première génération (disparition de plantes dès la seconde quinzaine de juin) ont été cependant peu fréquents car les attaques sont intervenues souvent sur des plantes ayant dépassé le stade 10 feuilles (moins sensibles).

La présence fréquente de galeries en dessous de l'épi montre bien la réalité de l'attaque, d'autres galeries consécutives aux attaques de seconde génération contribuent aussi dans une moindre mesure à l'affaiblissement de la plante.

Les niveaux d'infestation relevés à l'automne dans la région confirment la nécessité de conduire une lutte raisonnée contre la sésamie en première génération dans les secteur concernés.

Cette lutte qui comprend aussi la gestion des résidus dès la récolte, permet d'éviter également en grande partie l'incidence des attaques de seconde génération.

***Dans la Vienne, pour le maïs consommation**, la lutte contre la sésamie n'est à envisager que dans des situations particulières fortement attaquées en 2005 ; par contre, le **contrôle de la première et de la seconde génération** s'avère nécessaire en **maïs semences**.*

Pyrale

- **En Charente-Maritime** : le niveau d'infestation reste très faible, 60 % des parcelles sont totalement indemnes.

- **En Charente** : la pyrale est présente de façon moins marquée que les années précédentes avec seulement 5 % des parcelles dépassant 0,5 larve par plante.

- **En Deux-Sèvres** : les observations dans le Sud du département montrent une stagnation des populations à un niveau assez faible, la valeur de 0,5 est dépassé dans 15 % des parcelles.

- **En Vienne** : les niveaux d'attaque ont légèrement baissé (aucune moyenne cantonale n'atteint 0,4). Le nombre de larves par plante **ne dépasse pas 0,8** dans les situations les plus atteintes.

La légère diminution apparente de la présence de la pyrale est à nuancer dans la mesure où le pourcentage de plantes **avec galeries sans larves** est apparu plus élevé que les années précédentes.

En première analyse, les zones de risque ne seront pas modifiées pour la prochaine campagne

Colloque Conseil

Une grande enquête est lancée en partenariat avec l'AFPP et en collaboration avec DATAGRI afin de mieux cerner les acteurs du conseil en France et les besoins des agriculteurs en ce domaine.
Ce questionnaire est accessible depuis la page d'accueil du site Internet
http://www.afpp.net

Les résultats de cette enquête seront communiqués lors du colloque qui se tiendra le **29 novembre** dans les locaux de l'APCA à Paris.
Le programme complet de cette journée est diffusé et mis en ligne en page Calendrier du site AFPP
http://www.afpp.net/calendrier.htm